



Mardi 22 mai 2012

Romuald Aurenas: 68862, Philippe LEBRET: 68362, Olivier FLEURY: 61691, Cédric Gamer : 67344, Antony Spinos: 68210, Guillaume Lechangeur: 61787, Cyril GILLES : 68504, Delphine ElHachemi : 61505, Alain Thomas : 67527

Site Internet : [www.fo-renault-cleon.e-monsite.com](http://www.fo-renault-cleon.e-monsite.com)

E-mail : [fo.cleon@renault.com](mailto:fo.cleon@renault.com) [www.fo-renault.com](http://www.fo-renault.com)

**L'adhésion c'est la force du salarié... Rejoignez le syndicat FO.**

**En 2012, continuons à dire :**

**Non à une politique salariale injuste,**

**Non à une politique managériale de la « carotte et du bâton ».**

## Carlos Ghosn n'exclut pas le besoin d'une restructuration en Europe !!!

Dans la presse écrite Carlos Ghosn menace que si un constructeur se lance dans une restructuration, cela devrait obliger Renault à en faire de même ( ?).

Extrait d'un entretien de Carlos Ghosn publié dans le journal des finances « INVESTIR » du 21 avril 2012 :

**« Nous pouvons gérer nos surcapacités européennes à moyen et long terme si et seulement si aucun constructeur ne se lance dans une restructuration. Si un seul le fait, il forcera les autres à le suivre ».**

Au regard de la situation de Peugeot, une telle déclaration ne peut qu'inquiéter les salariés de RENAULT. Mr Ghosn est-il en train de dire que tous les efforts et pressions faites sur le personnel pour atteindre des objectifs de compétitivité resteraient qu'illusions pour maintenir l'activité et les emplois en Europe et, en particulier en France?

**Pour FO, il est primordial que la Direction Générale apporte des explications aux partenaires sociaux sur ce type de déclaration.**

### **Carlos Ghosn ne manque pas d'aplomb...**

**Si, malgré un fort mécontentement à l'annonce des mesures salariales, la Direction Générale est restée sur ses positions en expliquant que ce serait mettre en péril l'équilibre financier de Renault de faire autrement, nous pouvons constater que Mr Ghosn ne se sentait pas concerné.**

Au seul titre de sa rémunération RENAULT, Carlos Ghosn a perçu 1,2 millions d'euros, auquel s'ajoute une part variable de 1,6 millions d'euros et l'attribution de 200 000 options d'achat pour le plan annuel 2012 et pluriannuel 2012-2013, valorisées à près de 1,5 millions d'euros.

**En attendant, pour les salariés de Renault, ça restera des augmentations individuelles pour 50% du personnel, des AGS au «ras des pâquerettes», une prime d'intéressement insatisfaisante et des pressions continuelles pour satisfaire aux exigences imposées par la Direction Générale.**

## **Des usines Renault en Europe sur-capacitaire car en sous-activité.**

N'est-ce pas là, les conséquences de la stratégie de Carlos Ghosn ? D'abord mettre les usines en compétitivités les unes par rapport aux autres, amenant à augmenter la productivité, la baisse des effectifs et à tirer, toujours et encore, le coût du travail vers le bas. Puis prétexter des localisations sur de nouveaux marchés pour enfin délocaliser l'activité. En France l'Etat français est encore l'actionnaire majoritaire (15,01%) ; si cela peut être un « garde-fou » contre la politique de désindustrialisation de RENAULT en France, il faut maintenant que le gouvernement soit acteur des choix économiques d'un PDG dont il n'est pas flagrant que son premier intérêt soit le « made in France » et la marque RENAULT.

## **Sur L1 (assemblage BV) l'organisation de la casse des équipes a été annoncée.**

**Pourquoi ?** Sous couvert de faire évoluer les opérateurs, les responsables de l'atelier ont mis en évidence la nécessité d'inverser la charge d'activité des équipes, la petite équipe passant en grande équipe et inversement... Pour FO cet argumentaire cache les vrais objectifs du Département ACB... en vérité les dirigeants cherchent à diviser les salariés, à casser ce qu'ils appellent « les noyaux », ces salariés qui se connaissent et apprécient de travailler ensemble, pour au final tenter d'obtenir la concrétisation d'une compétitivité exacerbée entre le personnel d'un même atelier voire d'une même UET. D'ailleurs les allusions de la ligne hiérarchique, martelant qu'une équipe serait meilleure que l'autre, qu'un salarié serait meilleur que l'autre, sont sans équivoque.

**Les causes :** FO dénonce l'ambition de managers (souvent de passage) qui sont à l'origine de ces projets pour démontrer leur « compétence » de gestionnaire.

**Les conséquences :** Avec cette réorganisation la ligne hiérarchique va imposer à des opérateurs de changer d'équipe au détriment des conditions de travail et de la motivation du personnel. Si certains salariés peuvent être volontaires, d'autres ne le sont pas... changer d'équipe, pour une pseudo-réorganisation, obligera le personnel désigné de revoir leur propre organisation familiale et professionnelle (covoiturage notamment, garde d'enfant etc.).

**Pour FO ce projet ne sert qu'à prétexte pour imposer des mobilités et mouvements de salariés, et tenter de valoriser les dirigeants qui ont « pensés » et élaborés cette « réorganisation ».**

Des éléments nous font craindre que le comportement des dirigeants du Département se caractérise par des directives intransigeantes envers les APR, les techniciens et les N+1 ; sans compter de la méfiance qui pourrait se créer entre les opérateurs.

**Nous prévenons que ce genre de méthode (d'un autre temps) n'a d'effet que sur le très court terme et favorise une dégradation significative du climat social.**

**Nos réclamations : En rien ce projet ne concerne une évolution de l'activité.**

C'est pourquoi FO réclame que les salariés ne soient pas utilisés comme des « pions », et dans ce cadre si des mouvements doivent se faire, que cela se fasse au volontariat.

Enfin, la politique managériale du Département ACB doit intégrer les fondements sociaux tant mis en avant par RENAULT et passer « l'humain » au premier plan.

## **Pont, JCC et JCI.**

FO rappelle que l'annonce des JCC doit se faire en respectant un délai de prévenance de 10 jours (sauf évènement exceptionnel et la prévision des ponts prévue dans l'accord ORTT n'est pas exceptionnelle). Nous rappelons également que rien n'autorise un manager de changer un JCC en JCI et vice versa sans le consentement du salarié. Enfin, la pose d'un JCI ne peut pas être imposée (et ne doit pas l'être), elle se fait qu'à l'initiative du salarié.

## **Local repas au 4254... ça traîne ?**

Que ce soit les salariés, le CHSCT et même les managers, nous sommes tous d'accord sur le constat que le local repas du 4254 n'est plus aux normes d'hygiène pour une bonne utilisation.

Il n'empêche que si tout le monde pousse pour l'attribution d'un nouveau local, on ne voit toujours rien venir. Si au Département pignonnerie on nous affirme que le sujet avance, nous on dit que ça traîne.

FO réclame que la Direction mette autant d'ardeur à la mise en place d'un local repas pour les salariés qu'elle le ferait pour préparer la visite d'un cadre de la Direction Générale.

## **R9M : Un atelier qui touche le fond !!!**

On pensait avoir déjà tout vu, tout entendu, mais là, les responsables du R9M font forts.

Ils sont arrivés au paroxysme de l'ânerie. C'est tellement gros qu'on se dit que ce n'est pas possible.

Une nouvelle directive du Département a été donnée, le comble c'est que la ligne hiérarchique relaye une telle bêtise.

Qu'est ce qui se passe au R9M, ils veulent enchaîner, pour de vraie cette fois-ci les opérateurs (leurs collaborateurs comme aime le dire nos dirigeants) à leur poste de travail ? Font-ils un concours entre ACB et R9M ?

Il faut s'asseoir quand on entend ça... pas sur le trône maintenant c'est interdit ! Dorénavant, les opérateurs qui ont besoin d'aller aux toilettes sont obligés d'attendre la pause. En dehors des pauses (ça c'est vraiment drôle), il faut être muni d'un certificat médical dûment rempli par son médecin traitant.

FO exige un retour à la normale. Il est inadmissible que l'on cherche, de plus en plus d'absurdité pour mettre encore et encore la pression aux salariés. Arrêtez d'ajuster les effectifs, mettez en place des polyvalents qui assureront les remplacements. A bon entendeur....